LE PROCÈS DES ANTIMILITARISTES

devant la Cour d'Assises de la Seine

CINQUIÈME AUDIENCE

Paris, 30 décembre.

C'est dépourvu de la cinquième et dernière audience du procès.

La foule est toujours aussi nombreuse. Mais cependant que pas même barrage qu'hier. D'ailleurs d'importantes mesures d'ordres ont été prises en vue de réprimer les manifestations possibles.

Le piquet de la garde républicaine a été doublé et mis sous le commandement d'un lieutenant.

La cour fait son entrée à midi vingt.

M. Pavocat général fait connaître que le nouveau juré, M. Fouché, étant malade, il demande qu'il soit remplacé par M. Loccoq, premier juré supplémentaire.

La cour rend un arrêt dans ce sens. La parole est donnée à M. Lagasse, défenseur de MM. Grandidier, Desplanques et Yvetot.

Les plaidoiries

M. Lagasse développe cette thèse que le jury ne saurait condamner, parce qu'il est en lutte, quoi qu'en ait dit le ministère public, d'un délit d'opinion et que sa mission consiste à réprimer des actes et non pas à approuver ou à réprouver telles ou telles doctrines.

La preuve — que les camarades n'ont même pas pu faire, car les agents de police l'ont aussitôt arrêtée — ne peut être considérée que comme l'expression d'une opinion. Si les prévenus l'ont signée, d'ailleurs, aucun d'eux n'en est le rédacteur.

Elle a été rédigée par le fils d'un membre très modéré du Parlement français.

« Et personne ne me démentira » ajoute M. Lagasse, qui en hâte de déclarer n'être pas autorisé à donner le nom de ce rédacteur anonyme.

Est-ce que, de rêve, une condamnation arrêterait la propagande des prévenus? Cette condamnation, quelques-uns la désirent, au contraire, parce que, sacrés martyre gâtée à elle, les y pulvériseront, permettrait, une force nouvelle pour poursuivre allègrement leur propagande.

Le seul remède, peut-être, ce sont les réformes sociales. Les parlementaires, les magistrats, tout le monde, en un mot, doit faire à cet égard son profit des déclarations que le préfet de la cour d'assises a entendues récemment. La condamnation! Sait-on quelle en serait la conséquence? C'est que demain ce sera un nouveau procès, un procès monstre!

Deux mille syndiqués sont prêts à signer une nouvelle affiche!

Ce n'est pas par des rigueurs puérilles qu'on mettra un frein à des idées, quelle qu'en soit la valeur. C'est par la discussion quand elle sont fausses; c'est en s'en inspirant pour faire de nouvelles lois lorsqu'elles contiennent, en tout ou en partie, la vérité.

Mr Charles Philippe, qui assiste spécialement Urbain Gohier, se borne à crayonner rapidement la physionomie de celui-ci comme journaliste, historien et philosophe. Il a écrit contre la guerre un livre qui a reçu les approbations les plus hautes des personnages politiques les plus en vue et de le baronne de Suttner à laquelle vient d'être décerné comme pacifiste le prix Nobel. S'il a commis un délit avec ses camarades, que faire des excitations au meurtre contenues dans certaines circulaires religieuses répandues pour provoquer la résistance à la loi de séparation après celles motivées par la loi sur les congrégations?

Ces provocations, on ne les a cependant pas déférées au jury.

Mr Charles Philippe, lui aussi, estime que la poursuite actuelle n'est fondée que sur un délit d'opinion. Il est convaincu que le jury le pensera comme lui et acquittera.

Mr Lafont retrace la biographie d'Hervé. Il rappelle les luttes qu'il a soutenues, comme professeur de l'Université, pour ses idées antimilitaristes. Qu'il avait puisées au contact des paysans de l'Yonne et auxquelles il lient avec une ténacité que ses origines bretonnes expliquent d'abord.

Expulsé de l'Université par une majorité de fonctionnaires, d'ailleurs assez faible, il n'est vu interdire l'accès du barreau. Il a cherché de gagner sa vie par la plume et par la parole. Il a fait propagandiste, dédaignant de devenir un politicien, car il a refusé de multiples offres de candidature.

Propagandiste convaincu et résolu il reste. Propagandiste il restera, — quel que soit le verdict rendu.

Mr Maurice Chesné et Uhri présentent quelques observations à leur tour au nom des divers prévenus. Après quoi l'audience est suspendue pendant une demi-heure.

L'audience est reprise à 3 heures.

La parole est donnée à Mr Brach, défenseur de Lequeux.

Mr Levy Ullmann présente la défense de Mlle Nemschin.

Après avoir fait la biographie de sa cliente, il reprend et développe que phrase de Mr Urbain Gohier faisant allusion à la condition des jeuns avant et après la Révolution.

« Oui, dit-il, c'est vrai, que Mr. Pavocat général n'oublie pas que si lui et moi ne serions ici, lui pour requérir contre les accusés, moi pour les défendre, si la Révolution française, et plus tard à la chute de l'Empire, l'insurrection, n'avaient reconnu sans faiblesse, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres hommes. »

Mr Bloch estimant qu'il n'y a plus rien à ajouter à ce qui a été dit, renonce à la parole.

Mr Bronswick, défenseur de Pataud, malgré sa promesse d'être très bref, garde la parole pendant 35 minutes, pour ne rien apprendre de nouveau à l'auditoire, visiblement las.

Successivement, Mr Cros, Delmont, Perisot, Janckar prennent la parole. Il reste trois avocats à entendre.

L'audience est suspendue à 5 heures.

Voir les condamnations au *Dernière Heure*.

PAIX OU GUERRE

La Conférence marocaine

Les déclarations de Guillaume II et la Presse allemande

Les journaux allemands, dit le *Temps*, continuent à s'occuper des paroles de l'empereur Guillaume, que nous avons publiées. Toutes journaux importants, sont, en, sérieusement qu'elles sont exactes.

La *Münchner allgemeine Zeitung* publie un télégramme de Berlin :

Il est possible, y est-il dit, que l'empereur ait prononcé les paroles qu'on lui attribue. Elles sont parfaitement en harmonie avec ses déclarations antérieures.

La *Gazette de Francfort* reçoit de son correspondant de Berlin, dont les relations avec le chancelier sont bien connues, une dépêche dont nous extrayons les passages suivants :

Les journaux s'occupent de la publication par le *Temps* des déclarations impériales et admettent, comme nous le croyons nous-mêmes, qu'elles sont exactes à peu de chose près. Il est tout qui dans la *Gazette de Francfort*, tout récemment encore, que l'empereur, aussi bien pendant les fêtes du mariage du prince héritier que pendant celles de Kiel, a inspiré, tout à fait, amoindrissant et très ouvertement les tendances pacifiques de sa politique. On a dû en être vivé à Paris, et bien calmé même que l'idée nous ont tenaient venus que la fermeté de M. Rouvier, se cours des négociations de l'été dernier, était en partie la conséquence même involontaire des déclarations faites par l'empereur qui avaient été rapportées au ministère français.

La *Gazette de Francfort* ajoute que l'indécision ne doit pas venir de l'ambassadeur de France, car il y a longtemps que M. Bihourd n'a pas été en rapports personnels avec l'empereur, »

Sous la *Post* adresse un démenti. La *Post* ne reçoit qu'accidentellement des communications officieuses. Elle renéssente beaucoup plus généralement l'opinion du parti ultra-conservateur. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien de surprenant à ce que la *Post* ignore les paroles tenues par l'empereur dans une réunion privée, et d'autre part, aucun journal ne nous a apposé un texte différent de celui que nous avons publié et dont l'authenticité est admise.

Dailleurs, si l'on doutait du caractère officieux des correspondances berlinoises de la *Gazette de Francfort* et de la *Münchner allgemeine Zeitung*, il suffirait de lire la *Süddeutsche Reichskorrespondenz*, qui est l'organe de gouvernement impérial dans l'Allemagne du sud et qui écrit :

La presse parisienne accepte avec une frénésie heureuse les déclarations pacifiques de l'empereur tout la *Temps* a reçu compte.

Nous voudrions que l'on profitât de cette occasion pour abandonner à jamais la tactique détruite que l'on a adoptée si souvent, et qui consiste à donner à entendre que l'empire allemand, son chef et son gouvernement troublent la paix de l'Europe. L'espoir de tous les amis de la paix en la France voudrait étendre cette protection jusqu'aux côtes marocaines de la Méditerranée ou de l'océan Atlantique, elle ne serait pas approuvée par l'Allemagne.

La France ayant reconnu elle-même la souveraineté et l'autonomie du Maroc, auxquelles elle s'est interdit de toucher, les limites au delà desquelles les ambitions françaises rencontreraient la résistance sont exactement marquées.

La *Post*, qui nous prête, dit le *Temps*, des opinions que nous n'avons jamais émises, écrit :

Le gouvernement français sait bien que nous reconnaissons sa position privilégiée dans les districts frontières de l'Algérie et que nous nous montrerons sur ce point, à l'avenir, aussi conciliants que possible; mais quant aux prétentions particulières, en dehors des districts frontières, nous ne les reconnaissons pas. On le sait bien à Paris.

Le *Temps* affirme que la politique française est dégagée de toute intention à cet égard. Nous

[illegible]

porte ouverte. L'affirmation de la hostilité est incontestablement exacte et ce qui montrait l'Allemagne, mais il semble que le [illegible] qu'elle fait que la France. Un rapprochement [illegible] Maroc, en tenant en contradiction avec les déclarations du *Temps*. Le *Standard* constate qu'il vaudrait peut-être mieux ce pas qu'en [illegible] conférence.

Grotti-il avoir fait, se demande cet article, tout son possible pour effacer les divergences existantes?

Nous savons fort bien que, par suite de la situation actuelle de la Russie, la rêve de certaine politique française est détruit, mais comme dit le poète, « Tous les rêves ferme ne naissent pas.

Nous savons, après comme avant, conclusion dans ceux qui dirige la politique française. Son sentiment de jouer un rôle plus fort que les autres nations non fondées et que l'ambition insatiable des patriotes dépourvus de sens politique.

Notons enfin quelques lignes de la *Berliner Morgenpost* :

Nous n'avons rien à ajouter de la question marocaine du moment que nous ne toucha une question d'honneur national; les Français n'ainsiment pas ne pareil cas.

La *National Rrsiew* écrit dans la chronique politique qu'elle publie chaque mois :

La Livre jaune publie complètement la politique pacifique et non agressive de M. Delcassé...

Et, après avoir résumé les documents du Livre jaune :

— Depuis, la France aient renoncée de la façon la plus merveilleuse et la discrète de M. Rouvier, pour ne pas qu'elle a atteint la limite des concessions. La situation est de cette ré montrer de quel bois se chauffe le nouveau cabinet britannique. L'Angleterre ne peut pas laisser la France dans l'embarras. Tout le pays comprend cela, et au moindre signe de faiblesse sur ce point, le cabinet libéral serait balayé du pouvoir, quelle que puisse être sa majorité. Le prix de l'Europe dépend de la fermeté et de l'esprit de suite britanniques.

Notre loyauté est en jeu. La France s'éclaire sur ce point qu'il les engagements concernant l'Egypte consentis par elle lors de l'arrangement français anglais. Nous devons remplir les mêmes concernant le Maroc. Et indépendamment de l'appui diplomatique que nous avons formellement promis à la France, nos propres intérêts bien compris nous imposent de faire clairement comprendre à tous les intéressés qu'une agression faite sans provocation contre notre entente de l'entente cordiale serait aux alliés contre nous-mêmes. Les préparatifs militaires de l'Allemagne, renouvelés depuis que le cabinet libéral anglais est au pouvoir, sont nettement menaçants.

L'opinion anglaise

La correspondant du *Times* à Tanger télégraphie qu'El Mokhri est considéré par les ministres européens comme un homme d'une grande intelligence et qu'on peut compter sur lui pour faciliter la tâche de la conférence. Il ajoute qu'il n'y a à craindre aucune obstruction sérieuse de la part des délégués marocains; ils comprennent que la conférence est le dernière chance de Maroc, et que si elle échoue, ce serait le démembrement du pays par les luttes intestines et la ruine de ses finances.

Il n'est pas douteux non plus que le sultan n'accepte les décisions de la conférence, surtout parce que la mission allemande en reste, croit-on, à l'es après cette conférence, pour lui faire comprendre l'importance et l'intérêt qu'il y a pour lui à consentir ses réformes.

Les difficultés ne commenceront qu'avec la mise à exécution des réformes, car le sultan est maintenant de nouveau dans le seul objet est d'acquérir des richesses, mais qui ignorent le patriotisme. Si le sultan ne se débarrasse pas de leur influence, il n'y aura aucun espoir, et si le sultan est probablement la Maroc n'existera dans quelques années.

L'accord Hispano-Français

M. Adolfo Calzado, ancien sénateur et député aux Cortès, publie dans le *Heraldo*, le grand organe libéral madrilène, un article où il dit que l'opinion espagnole doit être unanime pour appuyer la France à la conférence d'Algésiras.

En appuyant la France, dit-il, l'Espagne défend ses propres intérêts garantis par la convention du 3 octobre 1904, qui lui tant d'honneur à Loubet et Caillaux.

— D'autre part, l'anarchie au Maroc entraînerait pour nous un péril constant. Il semble naturel que la France, action mauvaise 10 fois, puisqu'elle compte en Algérie 4 millions de sujets musulmans, se voit obligée à garder sa longue frontière et ce ne pas perdre les millions employés en droits marocains et en industries. Nos intérêts sont communs, et qu'il incombe à la France, plus riche que nous, qui a de grands éléments dans la région, de se charger de la police de la frontière, ce qui est tout profit pour nous. Et franchement nous ne lui savions pas la peine qu'elle aura dans cette tâche. Au total, aucun sacrifice pour nous et la confirmation du nous proté privilégiée.

Dans le conflit actuel, notre cœur et notre tête sont avec la France et l'Angleterre.

Ce qu'en pense en Belgique

L'Indépendance belge dit :

La *Temps* relient sur les paroles de Guillaume II qu'il a fait connaître hier, pour dire qu'il tient cette communication de source privée et son de gouvernement français ou de l'ambassade française à Berlin, comme certains journaux ne sont compromis de l'intimer.

Cette supposition était à priori utile, car personne n'a pu prendre sérieusement que la qual d'Orsay eût fait une telle communication, d'ailleurs, puisque la première partie de la déclaration impériale, celle où il est question de l'entente française, n'est pas exacte, et le guerre, est exp replique à M. Bihourd.

En effet, l'ambassadeur de France à Berlin, Bihourd & M. Delcassé le 18 avril 1905, disait exactement :

« Les conversations fréquentes ce fond avec [illegible] ne [illegible] de souvenir; il est manifeste pertinemment pas ne prétendre que la Double Alliance, a cette [illegible] Mandchourie [illegible] grave attitude. Dans un [illegible] elle est tenue [illegible] l'heure présente comme [illegible] forte armée chaque la France » (Document [illegible] page 215 du Livre jaune.)

La publication des paroles de Guillaume II *de l'ambassade ou officieuse française est donc constitué un désaveu de l'ambassadeur* de France à Berlin, ce qui n'est évidemment pas admirable.

Les journaux d'ailleurs le savent. Tout l'intérêt est dans les paroles mêmes de l'empereur, dont le caractère, comme nous le disions hier, ne peut être suspectée.

Et l'*Indépendance belge* ajoute judicieusement :

Attendant les notes qui, en les confirmant, donnent matière aux paroles impériales en plein valeur.

La Révolution en Russie

Nouvelles contradictoires. — Plus de six cents socialistes arrêtés. — Les grèves

Saint-Pétersbourg, 30 décembre.

Les dépêches de Pétersbourg, s'où l'on est entièrement consigné qu'à Paris est ce qui se passe à Moscou, contrastent avec les nouvelles reçues de cette dernière ville depuis deux jours. Celles-ci s'accordent à représenter le mouvement insurrectionnel comme en décroissance progression depuis le 29 au soir. Les dernières télégrammes communiqués par l'Agence Havas confirment cet aperçu, mais ne peut dire de quel côté est la vérité.

A Voronèje, les chefs du mouvement grévistes, arrêtés le 28 décembre, ont été délivrés par les révolutionnaires, avec la concours des troupes envoyées de Moscoberie. La situation est critique par suite du manque de troupes.

Suivant des nouvelles publiées par la *Molva*, les ouvriers de l'usine nationale de Zlatoust (Oural) se sont révoltés, venant leur serment qu'ils ne [illegible] pas pour la république démocratique, arborant le drapeau rouge. Des socialistes venus de Berlin les assistaient.

Aucune communication n'existe de Pétersbourg avec la Caucase, la Sibérie, Casan, Rostof, Samara ou Saratof. La bruite les plus sinistres continuent à circuler relativement à la situation dans la Sibérie et dans la Caucase.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre.

Hier et avant hier, de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les membres du parti social révolutionnaire de Saint-Pétersbourg. Beaucoup d'autre eux étaient porteurs d'armes et de munitions.

L'aspect de la ville est calme.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre.

Les usines, les fabriques, les tramways et les imprimeries de Varsovie sont en grève.

Un grand nombre de magasins sont fermés.

La majorité de public est hostile à la grève.

Les trains sur la ligne de Varsovie à Vienne ne circulent que la jour, par crainte d'agressions nocturnes de la part des grévistes.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre.

L'agence télégraphique de Saint-Pétersbourg publie les nouvelles suivantes :

Mitao, 29 décembre.

Les lignes de chemin de fer de Mitau à Windau et de Mitau à Riga ont repris le service; mais les communications entre Libau et Libau sont difficiles parce que la ligne qui relie ces deux villes est endommagée. Par suite de la petite quantité de matières brutes qu'elles ont pu recevoir, un grand nombre de fabriques ont cessé le travail.

Novogrodek, 29 décembre.

L'état de siège a été proclamé à Berezwitchi (gouvernement de Minsk). Les troupes ont rétabli l'ordre sans efficion de sang. Le service du chemin de fer a été repris hier.

Kief, 30 décembre.

Le transport régulier des voyageurs et des nouveaux sur les chemins de fer de Sud-Ouest. On est en train de rétablir le service des trains de marchandises.

Varsovie, 30 décembre.

Les socialistes ont passé ce soir d'élever des barricades dans trois rues de la ville; mais la cet dû dispersée par l'infanterie, qui a tiré plusieurs salves sur eux. Il y a un blessé.

La grande masse de la population refuse de se joindre aux grévistes, mais elle est terrorisée par les socialistes qui savent bien que les Polonais ne demanderont pas la protection des soldats russes.

La circulation est suspendue sur le chemin de fer de Vienne; les grévistes coupent les fils télégraphiques, enlèvent les rails et attendent les tramways.

A Lodz, aujourd'hui, deux coups de feu ont été tirés d'une fenêtre sur des cosaques qui passaient, dans la rue, un de ceux-ci fut grièvement blessé; les cosaques pénétrèrent

RUINÉ PAR UN PRINCE

Un scandale à Berlin

Berlin, 30 décembre.

Un gros scandale vient d'éclater dans la haute société berlinoise, à la suite de la [illegible] impénétrable d'un diplomate, le baron Kramm, qui était tout récemment encore ministre de Prusse dans la duché de Brunswick. Ce baron était jadis très riche; mais ses factures avait été compromise dans de mauvaises spéculations agraires.

Il avait cependant gardé l'habitude [illegible] reuse des temps prospères, de signer des billets de complaisance pour ses amis. Il en signait même au Maroc, sur le simple prétexte que le moindre exemplaire ne dégénérait pas sur le limite-convenue.

Or, ces jours derniers, le baron se vit présenter un de ces billets échu pour la somme de 100.000 marks, tandis qu'il n'avait signé, pour un jeune ami, que jusqu'à la concurrence de 6.000 marks. Comme ce jeune ami a, paraît-il, plusieurs de ces billets en circulation, le baron Kramm se vit obligé, pour ne pas être complètement ruiné, de demander un moratorium.

Deux lettres successives, adressées au duc de Brunswick pour obtenir son intervention, demeurèrent sans réponse, bien que l'ami du baron soit parent du duc, ce que on déclare sûr un, des plus riches parents de l'Europe.

Les recouvrer vont leur train et l'on affirme que le jeune ami « de baron est un prince qui occupe une très haute situation dans l'empire. Cette version paraît peu probable, car, dans ce cas, on aurait sans doute étouffé le scandale.

Petites Informations

PARIS

— L'Agence Havas ayant annoncé que le président du Sénat se recevrait le 1er janvier au cours du [illegible] à [illegible] avec les [illegible] législatifs, les représentants de meetings des « saturnales » ont l'intention de présenter les voeux de la « [illegible] M. Loubet.

— M. Gallieni [illegible] pour un an son privilège de la direction de l'Opéra.

— A l'occasion de 1er janvier, le Président de la République accorde des grâces ou des réductions de peine à 485 détenus des pénitentiaires militaires de France, d'Algérie et de Tunisie.

— La délégation de la municipalité de Westminster chargée de conférer à celle de Paris le Loving Cup souscrite par leur commune, a été reçue par M. Bressac; la parole officielle de leur mission commencera mardi.

FRANCE

— M. Labussière, député, a déposé sa démission de maire de Limoges. C'a suite de la pression à une voix de majorité du budget de la police : même conseillers nullités avaient consulté vote une motion de confiance, tandis que la majorité radicale-socialiste quittait la salle.

— Le Conseil d'Etat a rejeté la pourvoi introduit par les boulaiers de Rennes contre un arrêté municipal leur défendant de s'approvisionner de viande sur les marchés de la ville.

— La général Godart, ex-commandant du 8e corps, vient de créer une « Caisse du nécessiteux » [illegible] des veuves et orphelins des armées de terre et de mer. « Les familles toucheront 500 francs à la mort de leur chef.

— Sur la ligne de Neuville-Pont-Pierre (Loire) un train tout entier a déraillé et s'est couché sur le côté. Pas de blessés.

— Le vapeur anglais *Vancouver* est arrivé vendredi à Alger. Il rapatriait 287 prisonniers japonais. Le steamer a pris 270 tonnes de charbon.

— Les dernières neiges de St-Thomas qui descendaient les hospices de Grenoble ont pris le train pour Aix, où se trouve la mer son mère et l'orique M. Henry les a saluées « le gars.

— Les 141 pauvres des Pupilles de la Marine ont été conduites à la grande Brest par la capitaine de 1 égate Baudrillard (aîné) directeur de l'établissement.

— Sur la route de St-Agne, près Toulouse, le rouliar Escande a renversé l'automobile de M. de La Robia, qui est grièvement blessé.

ETRANGER

— La Conférence d'Algésiras est irrévocablement fixée au 16 Janvier.

— On vient d'arrêter deux sous-officiers de l'armée anglaise compromis dans l'affaire des incendiaires militaires pendant la guerre du Transvaal.

— Un comité présidé par le bourgmestre M. Borscht, organise à Munich des manifestations antiglobes. La fiancaise lauréatine Alfred Bent a reçu en audience particulière par l'empereur.

— Cet dîné hier soir chez Guillaume II M. et Mme Radolin, ambassadeur à Paris, et M. de Schoen, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'empire.

— La nouveau tarif des douanes suisses produit en désarroi inouï dans les chemins de fer : [illegible] rendant [illegible] obstacle par des convois en peine.

— L'agent diplomatique de Russie en Bulgarie, M. Bakhmetieff, est nommé ministre plénipotentiaire et ira occuper ce ministère à Tokio.

— La sultan refuse de retirer ses troupes des territoires en litige entre la Porte et la Perse, avant la réunion de la commission de délimitation.

— Au cours d'une visite de politesse qu'il a faite à M. Castro, le ministre britannique aurait réussi à régler le conflit anglo-venezuélien.

— La presse officieuse suédoise dément que des complications s'opposent à la conclusion du traité de commerce avec l'Allemagne.

— Des nouvelles de Bessarabie disent que la

MONNEUR D'ÉPOUSE

PAR

ROBERT SAINVILLE

PREMIÈRE PARTIE.

LA TOURMENTE

Le commandant Lachenaye, brisé de fatigue pour vingt-quatre heures de service, se reposait dans sa chambre; mais Fausting était venu assister à la fête.

Elle offrait de groupe en groupe, veillant au bien-être de tout ce petit monde, ayant pour chacun une parole, un sourire, un regard d'intérêt.

Pour la première fois depuis bien longtemps, elle sentait l'espoir renaître dans son cœur.

Il lui semblait que l'affection et la reconnaissance de ces nombreux protégés devaient lui porter bonheur, et qu'une force invisible veillerait sur son mari et le défendrait.

Et pourtant, comme elle tremblait!

Elle connaissait si bien Maxime, elle savait combien il en plus fort en la mettre ce vaillant courell au-devant des obus sans aucun pour sa propre vie.

Elle serait presque souhaité qu'il fût moins héroïque, et pourtant cette bravoure était une des traits distinctifs de caractère qu'elle avait appris à connaître et à vénérer.

De nouveau la voix de Mourelles, dominant les joyeuses rumeurs, s'éleva, forte, impérieuse et vibrante :

— La bataille d'Eylau (des lots) est terminée, dit-il.

Cette facétie datant de 1807 parut à tous pleine de fraîcheur.

— Gardez à vous! Fixe... et du sérieux!

Une sobite accalmie se produisit parmi les bambins et un silence se fit dans les rangs.

Chaque tête, brune ou blonde, s'alourdissait vers l'orateur et tous les regardèrent avec une expression d'attentive curiosité.

— Mesdames et messieurs, citoyens et citoyennes! s'écria alors le sergent-tapissier, j'ai lu dans mes lectures que les anciens Romains du temps de Charlemagne s'attelaient aux chars des bienfaiteurs de l'humanité.

De chars, nous n'en avons point; pas même de ceux numérotés, comme dit l'autre, — sapré pour les intelligences vulgaires, — leurs chevaux ne sont plus : nous avons mangé le dernier tout à l'heure. *De profundis!*

Mais très bienfaiteurs existent encore.

Donc, comme disent les Romains, je propose d'élever un piédestal de deux mètres pour y dresser notre bienfaitrice, Mme de Lachenaye.

Et vous clairons, et vous tambours, ouvrez un bas et battez un champ!

Aussitôt clairons et tambours retentirent simultanément.

En même temps, une bruyante clameur s'élève de toutes les bouches :

— Vive Mme de Lachenaye!

Fausting, faisant de la main un geste pour réclamer le silence :

— Merci, mes enfants, dit-elle avec bonté; mais il ne faut pas exagérer le peu de bien que j'ai eu le bonheur de pouvoir vous faire. Je n'ai fait que remplir mon devoir dans la mesure de mes forces et de mes moyens, et me trouve suffisamment récompensée quand j'ai réussi à soulager quelque misère.

Les enfants se dispersèrent dans la salle, les uns s'emparant d'examiner leurs trésors, les autres à échanger entre eux leurs impressions; d'autres enfin organisaient des parties de cache-cache ou de colin-maillard.

Mourelles, cependant, s'était approché de Mme de Lachenaye.

— Madame, dit-il à voix très basse, je ne sais pas faire de phrases; je suis un ouvrier, moi, et je sais mieux manier l'outil que la parole...

Mais, vrai, vous êtes une femme du bon Dieu! Vous avez sauvé de la faim ma femme et mon enfant, — donc, à la vie et à la mort, vous et votre mari.

Si les balles prussiennes doivent un de ces jours trouer une poitrine, que ce soit la mienne et non celle du commandant.

Profondément ramené, Faustine garda d'abord le silence. Elle savait, rien qu'à regarder cette honnête figure empreinte de loyauté et de franchise, qu'il disait vrai, et qu'en cas de danger il veillerait sur son mari.

— Merci, dit-elle enfin, merci du fond du cœur!

Moi! Dieu vous préserve d'être victime de votre dévouement. Voyez-vous, mon pauvre Mourelles, s'il vous arrivait quelque malheur, nous serions deux à ne jamais nous consoler : votre femme et moi.

Espérons que Dieu étendra sur vous aussi bien que sur mon cher mari sa divine miséricorde.

Puis, ne pouvant plus contenir l'émotion qui la gagnait, Mme de Lachenaye se retourna brusquement et, se dirigeant vers la porte, sortit de la salle.

Elle éprouvait le besoin de se trouver seule, de prier et de pleurer dans sa chambrette, à côté de celle où reposait son mari...

Tout à coup, au moment où, traversant le vestibule, elle allait monter l'escalier, elle aperçut quelqu'un qui semblait attendre dans un angle de la pièce.

C'était un tout jeune garçon, presqu'un enfant, au visage blême et dont les yeux bleus fiévreux avaient une expression à la fois naïve et rusée.

Croyant avoir affaire à un mendiant venu pour solliciter une aumône, Faustine s'approche de lui et lui demanda l'objet de sa visite.

— J'ai besoin de parler à Mme de Lachenaye, répliqua-t-il.

— C'est moi qui suis Madame de Lachenaye.

— Bon vrai? interrogea le gamin, en le dévisageant avec méfiance.

Faustine le regarda, muette d'étonnement.

— C'est que, reprit l'autre avec un sourire impétueux, on m'a dit qu'il fallait voir Mme Faustine de Lachenaye et lui donner une lettre, mais à elle seule !

— Donnez-le moi, répliqua Faustine.

Le jeune garçon tira de sa poche un pli et le lui tendit. Avant de l'ouvrir, Faustine examina l'enveloppe.

La inscription ne lui apprenait rien et ressemblait à celles qui lui étaient journellement adressées et qui contenaient, à peu d'exceptions près, des demandes de secours.

Pourtant, l'attitude du messager, la recommendation qui lui avait été faite de ne remettre la missive qu'en ses mains propres, tout remplissait Faustine d'un vague malaise.

Toutefois, elle déchira l'enveloppe et lut les lignes suivantes :

« Madame,

« Je me meurs de faim, de froid, de misère.

« A la suite d'une cruelle maladie, j'ai perdu l'usage de mes jambes, impossible d'aller jusqu'à chez vous.

« La paralysie, cette mort anticipée, me cloue sur un lit de douleurs. Au nom de ce Dieu dont vous vous êtes fait le serviteur, je vous supplie, Madame, de venir adoucir les dernières moments d'une vie arrêté à s'éteindre.

« Plus que les secours matériels, vos paroles apaiseront mon agonie.

« Venez, je vous attends, avant qu'il ne soit trop tard.

« Veuve Albertine Masson,
« 273, rue de Grenelle. »

Le style à la fois élégant et presque soigné de cette lettre, une complète absence de fautes d'orthographe ou de syntaxe intercédèrent associèrent madame de Lachenaye.

— Qui vous a remis ce billet? demanda-t-elle au gamin.

— Mais... la personne qui l'a écrit? répliques-t-il en hésitant les épaules.

— Elle est donc bien malade?

— Oh tout, bien malade! paralysée des jambes et des bras.

— Comment, des bras? Mais vous venez de me dire que c'est elle qui a écrit cette lettre?

— Oui, c'est elle qui a écrit cette lettre? répète l'autre, impertinemment.

— Alors elle n'est paralysée que des jambes et pas des bras?

— Oui, des jambes, pas des bras! Si-il en riant malicieusement.

(A suivre)

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, Rue Nationale, Lille 31157